

PROMASTOP®-UCE est un article au sens des réglementations REACH (Règlement (EC) n° 1907/2006) et CLP (Règlement (EC) n° 1272/2008). Les Fiches de données de Sécurité ne sont pas exigibles pour les articles. De plus, cet article, pour lesquels des informations de sécurité sont données, ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes, des substances dont l'utilisation est restreinte par la Commission ou de substances sur la Candidate List of Substances of Very High Concern for Authorization (liste mise à jour 7.07.2017). Même si cet article n'est soumis à aucune obligation de classement ou de label (Art 4 du règlement (CE) n° 1272/2008), Promat a décidé de fournir plusieurs informations sur l'identification, les mesures de premiers secours, le contrôle de l'exposition, l'élimination et le transport. Ces informations de sécurité sont à destination des utilisateurs industriels et professionnels pour une utilisation sécuritaire de cet article.

RUBRIQUE 1: Identification de l'article et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Article
Nom du produit : PROMASTOP®-UCE
Groupe de produits : Protection au feu dans le bâtiment.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de l'Article et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisation de l'article

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Promat Australia Pty Ltd
1 Scotland Road, Mile End South
SA 5031 Adelaide - Australia
T +61 8 8352 6759 - F +61 (8) 8352 1014
mail@promat.com.au - <http://www.promat-ap.com>

Autres

Etex Building Performance Limited
Gordano House, Marsh Lane, Easton-in-Gordano
BS20 ONE Bristol - United Kingdom
T +44 1275 377 773
marketinguk@promat.co.uk - www.promat.co.uk

Autres

Promat GmbH
St.-Peter-Straße 25
4021 Linz - Austria
T +43 732-6912-0 - F +43 732-6912-3740
edwin.gauch@promat.at - www.promat.at

Autres

Promat S.A.S.
Rue de l'Amandier
78540 Vernouillet - France
T +33 1 39 79 61 60 - F +33 1 39 71 16 60
info@promat.fr - www.promat.fr

Autres

Promat TOP Sp. z.o.o.
ul. Przechlaska 8
03-879 Warszawa - Poland
T +48-22 212 2280 - F +48-22 212 2290
top@promatop.pl - www.promatop.pl

Autres

Promat Ibérica S.A.
C/ Velazquez, 47 – 6º Izquierda
28001 Madrid - Spain
T +34 91 781 1550 - F +34 91 575 15 97
info@promat.es - www.promat.es

Autres

Promat B.V.
Vleugelboot 22

Autres

Etex Building Performance N.V.
Bormstraat 24
2830 Tisselt - BELGIUM
T +32 15 71 81 00 - F +32 15 71 81 09
info@promat-international.com - www.promat-international.com

Autres

Etex Building Performance S.p.A.
Via Perlasca 14
27010 Vellezzo Bellini (PV) - Italy
T +39 0382 4575 245 - F +39 0382 4575 250
info@promat.it - www.promat.it

Autres

Promat GmbH
Scheifenkamp 16
40878 Ratingen - Germany
T +49-2102 493 0 - F +49-2102 493 111
mail@promat.de - www.promat.de

Autres

Promat Nordic, by Ivarsson a/s
Kometvej 36
6230 Rodekro - Denmark
T +45 7366 1999 - F +45 7466 1020
info@promat.nu - www.promat.nu

Autres

Promat s.r.o.
Ckalova 22/784
16000 Praha 6 - Bubeneč - Czech Republic
T +420 224 390 811 - F +420 233 333 576
promat@promatpraha.cz - www.promatpraha.cz

Autres

Promat d.o.o.
Trata 50
4220 Skofja Loka - Slovenia
T +386 4 51 51 451 - F +386 4 51 51 450
info@promat-see.com - www.promat-see.com

Autres

Promat AG
Stationsstrasse 1

PROMASTOP®-UCE

Information de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

3991 CL Houten - Nederland
T +31 30 241 0770 - F +31 30 241 0771
info@promat.nl - www.promat.nl

8545 Rickenbach Sulz - Switzerland
T +41 52 320 9400 - F +41 52 320 9402
office@promat.ch - www.promat.ch

Autres

Promat Fire Protection LLC
Plot No. 597-921 Dubai Investment Park 2
123945 Dubai - United Arab Emirates
T +971 4 885 3070 - F +971 4 885 3588
info@promatfp.ae - www.promatmiddleeast.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +61 8 8352 6759

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de l'article

Non applicable : les articles ne sont pas soumis à une obligation de classer (Article 4 du règlement CLP (EC) No 1272/2008)

2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou selon la législation nationale pertinente.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Non applicable

3.3. Article

Composants : Matériau intumescent contenant principalement une résine de PVC et de graphite

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Premiers soins après ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Faible toxicité - Faiblement irritant. En utilisation normale, il est à prévoir que ce produit représente un risque minimal. Utiliser des pratiques de travail de sécurité afin d'éviter toute formation de poussière.

Symptômes/effets après inhalation : Faiblement irritant. Risque par inhalation n'est à prévoir sauf si de la poussière est générée. Une forte exposition à la poussière peut provoquer une irritation du nez et de la gorge, avec toux.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Faiblement irritant. Une exposition prolongée ou répétée à la poussière peut entraîner une irritation ou une dermatite.

Symptômes/effets après contact oculaire : En raison de la forme du produit et de la nature de l'utilisation, le risque d'exposition est réduite. Le produit ne peut présenter un risque que si de la poussière est générée. Le contact peut provoquer une irritation mécanique.

Symptômes/effets après ingestion : Non applicable. Vu sa forme, l'ingestion est considérée comme hautement improbable.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Non inflammable. Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Rien à mentionner.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

PROMASTOP®-UCE

Information de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle: section 8; Élimination: section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Lire l'étiquette avant utilisation. En utilisation normale, il est à prévoir que ce produit représente un risque minimal. Éviter de respirer les poussières. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit sec. Protéger le produit des rayons solaires. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Silice cristalline (quartz) (14808-60-7)		
UE	Nom local	Silica cristalline (Quartz)
UE	Notes	SCOEL Recommendations (2003)
Belgique	Nom local	Silices cristallines : quartz (poussières alvéolaires) # Siliciumdioxide (kristallijn) : kwarts (inademaar stof)
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	0,1 mg/m ³
France	Nom local	Quartz (Silices cristallines)
France	VME (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (fraction alvéolaire)
France	Note (FR)	Valeurs réglementaires contraignantes
Luxembourg	Nom local	Silices cristallines, quartz (poussières alvéolaires)
Luxembourg	OEL TWA (mg/m ³)	0,15 mg/m ³
Suisse	Nom local	Quarz (s. Siliciumdioxid, kristallines)
Suisse	VME (mg/m ³)	0,15 mg/m ³ 0,15 mg/m ³
Suisse	Remarque (CH)	a(mg/m ³) - P C _{1A} - SS _C - Lungenfib, Lungenkrebs - HSE, NIOSH, OSHA
oxyde de zinc (1314-13-2)		
UE	Nom local	Zinc oxide
UE	Notes	SCOEL Recommendations (Ongoing)
Belgique	Nom local	Zinc (oxyde de) Zinc (oxyde de) (fumées) # zinkoxide (rook)
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	5 mg/m ³
Belgique	Valeur courte durée (mg/m ³)	10 mg/m ³

PROMASTOP®-UCE

Information de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

oxyde de zinc (1314-13-2)		
France	Nom local	Oxyde de zinc
France	VME (mg/m ³)	5 mg/m ³ (fumées) 10 mg/m ³ (poussières)
France	Note (FR)	Valeurs recommandées/admises
Suisse	Nom local	Zinkoxid(Rauch)
Suisse	VME (mg/m ³)	3 mg/m ³
Suisse	VLE(mg/m ³)	3 mg/m ³
Suisse	Remarque (CH)	a(mg/m ³) - Metallrauch ^{KT HU} - NIOSH, OSHA
Carbon (7782-42-5)		
Belgique	Nom local	Graphite (excepté fibres) (fraction alvéolaire) # Grafiet (vezels uitgezonderd)(inadem-bare fractie)
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	2 mg/m ³
France	Nom local	Graphite
France	VME (mg/m ³)	2 mg/m ³ (fraction alvéolaire)
France	Note (FR)	Valeurs recommandées/admises
Suisse	Nom local	Graphit natürlich
Suisse	VME (mg/m ³)	2,5 mg/m ³ 5 mg/m ³
Suisse	Remarque (CH)	a(mg/m ³) - SS _C - Lungenfib - OSHA, bei evtl. Gehalt an Quarz oder Asbest sind die entsprechenden MAK zu berücksichtigen

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
Équipement de protection individuelle	: Non requise dans les conditions d'emploi normales (installation).
Protection des mains	: Gants en caoutchouc nitrile
Protection oculaire	: Lunettes de sécurité
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Noire.
Odeur	: inodore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 5,5 - 7
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Pas disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Non applicable
Solubilité	: Eau: Produit insoluble dans l'eau
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Non explosif.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

PROMASTOP®-UCE

Information de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. Peut produire des gaz toxiques si chauffé fortement.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

oxyde de zinc (1314-13-2)	
DL50 orale rat	15000 mg/kg
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	> 5,7 mg/l/4h

Bis(2-ethylhexyl)Adipate (103-23-1)	
DL50 orale rat	5600 mg/kg
DL50 cutanée lapin	8410 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
pH: 5,5 - 7

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
pH: 5,5 - 7

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

oxyde de zinc (1314-13-2)	
CL50 poisson 1	0,14 mg/l
CE50 Daphnie 1	0,17 mg/l
NOEC chronique algues	0,017 mg/l

Bis(2-ethylhexyl)Adipate (103-23-1)	
CE50 Daphnie 1	> 500 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

PROMASTOP®-UCE	
Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.

PROMASTOP®-UCE

Information de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

12.3. Potentiel de bioaccumulation

PROMASTOP®-UCE

Potentiel de bioaccumulation	Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.
------------------------------	--

12.4. Mobilité dans le sol

PROMASTOP®-UCE

Ecologie - sol	Ce produit n'est pas susceptible de se volatiliser rapidement dans l'air en raison de sa faible pression de vapeur. Il est peu probable que le produit se dissout rapidement dans l'eau de surface ou du sol en raison de sa faible solubilité dans l'eau.
----------------	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Éviter le rejet dans l'environnement, dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non réglementé pour le transport				
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non

Non soumis à l'ADN : Non

- Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

PROMASTOP®-UCE

Information de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH > 0,1 %

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 4
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Repr. Not classified	Toxicité pour la reproduction Non classé
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion
H312	Nocif par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H332	Nocif par inhalation
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques

Information de sécurité valable pour les régions : BE;CH;FR;LU

DENEGATION DE RESPONSABILITE

Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette fiche a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

La présente fiche et les informations qu'elle contient ne sauraient en aucun cas remplacer les conditions générales de vente et ne sauraient constituer une fiche technique. Les éléments qu'elle contient ne peuvent tenir lieu de conseils d'utilisation et ne peuvent être interprétés en violation des brevets ou réglementations applicables.